



Mercredi 19.01.11 | 44e année | No 2

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Mille ans, avant, après

1000 ans

Une ville dynamique. Belle et séduisante. Fringante malgré son âge. Forte d'un riche passé, et pourtant résolument tournée vers l'avenir. Je l'aime.

1000 ans. Si la Collégiale veille toujours sur le centre historique, cœur de la ville, la tour OFS domine le plateau de la gare, naguère triste et vain, aujourd'hui élégant et flamboyant. Un gros poumon.

1000 ans. Une ère nouvelle. Une bouffée d'air. Le second poumon. Ouverture du chantier Microcity. Des centaines de chercheurs réunis sous un même toit. Un centre technologique de niveau mondial. Une attractivité incroyable pour tout le canton. Bon pour le tissu économique, bon pour le moral.

Dans le mille. Au beau milieu des trois pôles, au pied de la gare, le casino de la Rotonde. Neuchâtel évolue. Son développement réjouit. Oh oui, je l'aime.

*Alain Ribaux
Directeur des finances,
des ressources humaines et du
développement économique*



Le Théâtre du Passage et l'Atelier des musées ont aidé de jeunes immigrés d'une classe JET du CPLN à réaliser deux projets culturels.

Faciliter l'accès à la culture

Bienne, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel participent au programme national de Pro Helvetia sur la médiation culturelle. Les trois Villes ont présenté mardi des projets qui visent à faciliter l'accès de chacun à la culture. Le Théâtre du Passage et l'Atelier des musées ont collaboré avec une classe d'intégration du Centre professionnel du littoral neuchâtelois.

La nouvelle loi sur l'encouragement de la culture entrera en vigueur en 2012. Elle confie à Pro Helvetia la mission de soutenir des projets de médiation culturelle d'envergure nationale. Afin d'acquérir des connaissances sur le sujet, la Fondation a lancé en 2010 un programme national en

collaboration avec les villes et les cantons qui agissent sur le terrain.

Toucher le non-public

La Fondation s'intéresse au public qui ne va pas au théâtre ni n'entre spontanément dans un musée. Le programme national de médiation culturelle vise en particulier les gens qui ne « consomment » pas de culture. Les projets développés par les différentes institutions consistent à faire découvrir la culture à ces personnes et à les amener à devenir les ambassadrices des musées ou des théâtres auprès de leurs proches.

Intégration de jeunes étrangers

Le Théâtre du Passage et l'Atelier des musées ont choisi de collaborer

avec une classe de jeunes en transition (JET) du CPLN à qui ils ont confié la réalisation de deux projets culturels. Une moitié de la classe a participé à l'organisation d'un concert et l'autre moitié a pris part à la mise en place d'un projet pour le Millénaire autour des poids et mesures.

Bienne et La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds ouvrira les portes de ces cinq musées et du TPR aux communautés étrangères. Quant à la Ville de Bienne, elle proposera tout au long de l'année une série d'actions destinées notamment aux jeunes. Les trois Villes ont obtenu un soutien financier de 120'000 francs de Pro Helvetia (lire aussi en page 16).



La police de la Ville a partagé son expérience de médiation avec les organisateurs de l'Euro 2012.



La compagnie de danse Tape'nads présente une création réalisée sur la 6^e suite de Jean-Sébastien Bach.



L'Association Paroles propose une soirée slam et contes au Salon, situé sous le Bleu Café.



Ghielmetti
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch



Dans ce numéro

Danse et musique

Un musicien classique, une danseuse contemporaine et une enfant interpréteront un spectacle sur la base de la 6^e suite de Bach. Leur rencontre donnera naissance à plusieurs personnages loufoques à la fois réels et imaginaires.

Page 4

Cadolles

Le Conseil général a donné son feu vert au rapport de l'exécutif concernant l'adaptation des conditions de mise à disposition du site des Cadolles. Cent cinquante-deux appartements seront construits au nord du site. Le chantier démarrera au printemps.

Page 8

Interpellations urgentes

Le Conseil communal a traité trois interpellations urgentes lundi. La création d'une place de l'Hôtel de Ville sans voiture n'est pas envisagée par l'exécutif qui prône une approche plus pragmatique.

Page 9



Médiation culturelle

Le Théâtre du Passage et l'Atelier des musées ont réalisé deux projets culturels en collaboration avec une classe d'intégration JET du CPLN. Cette action s'inscrit dans le cadre du programme national de médiation culturelle lancé par Pro Helvetia.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la Ville paraîtra le mercredi 26 janvier 2011.

La police de la Ville a récemment participé à la conférence internationale sur la sécurité en Ukraine



Les médiateurs neuchâtelois ont partagé leur expérience de l'Euro 2008 et du Mondial 2010 avec les autorités ukrainiennes • Photo: sp

La police en Ukraine

La police de la Ville de Neuchâtel a pris part à la conférence internationale sur la sécurité qui s'est déroulée en décembre dernier à Donetsk, en Ukraine. Elle était invitée à présenter son concept de médiation aux organisateurs de l'Euro 2012. Les participants ont accueilli les expériences neuchâteloises avec beaucoup d'intérêt.

L'Euro 2012 de football se déroulera en Pologne et en Ukraine. La ville de Donetsk accueillera plusieurs matchs de cette compétition européenne dont la finale. Désireuse de garantir la sécurité de ses habitants et des spectateurs, la ville ukrainienne a convié la police de la Ville de Neuchâtel à présenter le dispositif de médiation mis en place lors de l'Euro 2008 et du Mondial 2010 de football.

Conférence sur la sécurité

Le Conseil de la région de Donetsk et l'Administration régionale sont à l'origine de la première conférence internationale sur la sécurité humaine personnelle. Elle s'est déroulée le 15 décembre au Donbass Arena, dans le stade Shakhtar de Donetsk en Ukraine. Cette conférence avait pour but de présenter des modèles innovants de partenariat entre les autorités

locales, les communautés et les forces de l'ordre. Les débats et autres présentations devaient contribuer à préparer l'Euro 2012 de football. Les autorités ukrainiennes souhaitent garantir la sécurité des résidents et des hôtes de la région durant l'Euro 2012.

« Les autorités ukrainiennes souhaitent garantir la sécurité des résidents et des hôtes de la région durant l'Euro 2012. »

Euro 2012

Les participants de la conférence ont abordé plusieurs thématiques dont celle de la sécurité des citoyens durant l'Euro 2012. Avec l'appui de Jean-Louis Francey, commandant de la police de la Ville de Neuchâtel, Stéphane Falquet, policier et responsable du service de médiation et Hans Willem Fluijt, formateur et remplaçant du chef des médiateurs ont partagé leur expérience avec les autorités locales et régionales de Donetsk. Plusieurs personnalités étaient de la partie: des personnes actives dans le domaine de la sécurité, des hauts responsables de la

police et également le chef de la direction générale du Ministère de l'intérieur ukrainien, Nikolay Kupyanskiy. Ces derniers ont accueilli la présentation du concept de médiation urbaine avec beaucoup d'intérêt. Cette idée innovante en matière de sécurité permettra de contribuer à la préparation de l'Euro 2012. (ak)

Portes ouvertes au CPLN

Le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) ouvre ses portes au public vendredi 21 janvier entre 16 et 22 heures. Elèves et professeurs accueilleront les intéressés pour diverses démonstrations. Les visiteurs auront la possibilité de découvrir l'éventail de formations proposées. Les apprenants de la branche boulangerie-pâtisserie-confiserie confectionneront plusieurs produits. Le public aura l'occasion de les déguster. Un salon de coiffure sera également ouvert aux visiteurs. Les fleuristes en devenir prépareront des arrangements floraux et leurs collègues horticulteurs se chargeront de tailler et de soigner des végétaux. Plus de renseignements sur www.cpln.ch.

La compagnie Tape'nads présente un spectacle qui mêle danse et musique

La flamme de l'être

La compagnie de danse Tape'nads propose sa onzième création dans le cadre du 10^e anniversaire de la Maison du Concert. Intitulé « La flamme de l'être », ce spectacle mêle la musique et la danse. Il met en scène un musicien classique, une danseuse contemporaine et une enfant. Cette création a été réalisée à partir de la 6^e suite de Jean-Sébastien Bach. A découvrir dès le 27 janvier au Théâtre du Concert.

« C'est Etienne qui a proposé de monter un spectacle sur la 6^e suite de Jean-Sébastien Bach », explique Laura Rossi, fondatrice de la compagnie Tape'nads danse. Etienne Frenk, violoncelliste professionnel, a décidé de s'attaquer à une œuvre extrêmement complexe. Cette dernière a été écrite pour un violoncelle de l'époque qui comptait cinq cordes. Les violoncelles modernes n'en possèdent que quatre. Le musicien suisse devra faire preuve d'une grande dextérité pour jouer cette œuvre.

« La danse apporte un aspect visuel au concert »

Mise en scène théâtrale

« Le violoncelle fait vraiment partie du spectacle », indique Laura Rossi, chorégraphe. La danse apporte un aspect visuel au concert. Laura Rossi et

sa fille Zébulyne sont en permanente interaction avec le violoncelliste. Leur rencontre donne le jour à plusieurs personnages loufoques et déjantés qui oscillent entre la réalité et l'imaginaire. Les chorégraphies du spectacle ont été créées sur la base de la suite de Bach. « Habituellement, je procède de la manière inverse. J'imagine une chorégraphie et trouve la musique qui lui correspondra », explique Laura Rossi.

Rupture

Un morceau de musique contemporaine viendra se glisser entre la courante et la sarabande de la suite de Bach. Il s'agit d'une composition originale de Pierre-André Bovet. Ami du compositeur, Etienne Frenk a réussi à le convaincre d'écrire un morceau sur mesure pour le spectacle. « Cette composition constitue une rupture dans le spectacle », explique Etienne Frenk. « Grâce à elle, la suite n'apparaît pas tel un bloc monolithique ». Les mouvements de la danseuse contemporaine gagnent en amplitude: elle est comme libérée par ce morceau.



Le violoncelliste, Etienne Frenk et la danseuse, Laura Rossi interpréteront un spectacle sur la 6^e suite de Bach.

loncelle à l'Académie de Musique MCA à Neuchâtel. Laura Rossi, elle, a commencé la danse à l'âge de 7 ans. Elle a étudié au Alvin Ailey American Dance Center à New York durant deux ans. Elle est ensuite engagée comme soliste à la B.W. Gung Tanzcompagnie à Ulm en Allemagne. Elle y danse durant 8 ans. Dès son retour en Suisse en 1998, elle crée sa propre compagnie de danse contemporaine professionnelle à Neuchâtel, Tape'nads danse, avec son collègue Alain Christen. Sa fille, Zébulyne de Pury Rossi, 11 ans, pratique la danse depuis trois ans. Après quatre ans d'agrès, la fillette s'intéresse au cirque. Elle joue également du piano. Les trois artistes joueront leur spectacle à huit reprises entre le 27 janvier et le 6 février. (ak)

Un musicien, une danseuse et une enfant

D'origine suisse, Etienne Frenk est né à Boston, aux Etats-Unis. Le violoncelliste est diplômé du Conservatoire supérieur de Genève. Son talent a été récompensé par de nombreux prix. Depuis 2001, il est professeur de vio-

« La flamme de l'être » première: jeudi 27 janvier à 20h30 au Théâtre du Concert. Réservations 032 724 21 22. Plus d'informations sur les autres représentations sur www.maisonduconcert.ch.

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.
Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ». Dès le 30 janvier 2010, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 27 mars, exposition « Séries, suites, variations », cycles d'estampes de la collection des arts plastiques de 1500 à aujourd'hui. Jusqu'au 3 avril, exposition Gérald Comtesse – 50 ans de peinture.



Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.
Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre, exposition « Bruits ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.
Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.
Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 20 mars, exposition « L'esprit Dürrenmatt ». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch
Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), jusqu'au 13 février, exposition Marianne Du Bois ». Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 13 février, exposition Mathys, peintures et sculptures. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.
Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 29 janvier: « La route de soi », exposition de David Froidevaux, techniques mixtes, collages et acryliques. Ouvert ma de 14 à 18 heures, du me au sa de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures et sur rendez-vous au tél. 079 255 03 08.

Théâtre

Théâtre de la Poudrière (quai Ph.-Godet 22), jeudi 20 janvier à 20 heures et vendredi 21 janvier à 20h30: *Sweet Dreams*, adaptation de Platonov/Tchekov, par la Compagnie Alexandre Doublet (Lausanne). Réser-

vations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch
Théâtre du Pommier, vendredi 21 et samedi 22 janvier à 20h30: *Comedia dell'Arte*, par les élèves de 2^e année de l'école de théâtre du Centre culturel neuchâtelois. Atelier dirigé par Yves Baudin. Entrée libre, pas de réservation.

Divers

Club de Loisirs, la Joie du lundi, lundi 24 janvier à 14h30 à l'Armée du Salut, rue de l'Ecluse 18, 2^e étage: « L'Italie volcanique », diapositives présentées et commentées par André Monnier.
Association culture, excursions, nature (ACEN), mardi 25 janvier à 18 heures, visite du CSEM. Rendez-vous devant le bâtiment rue Jaquet-Droz 1. Visite gratuite, maximum 50 personnes.

L'actualité culturelle

Les Grands Interprètes de demain



La jeune pianiste coréenne Hyo Joo Lee, 2^e prix et Prix du public du 65^e Concours de Genève sera à l'honneur ce soir à l'auditorium de la Haute école de musique avec des œuvres de Ravel, Beethoven et Schumann. Née en Corée du Sud, Hyo Joo Lee a étudié le piano à l'École des arts de Séoul. En 2002 elle poursuit sa formation au Conservatoire national supérieur de Paris. Elle est ensuite l'élève de Françoise Thinat à l'École normale de musique de Paris, puis de Matti Raekallio à la Haute école de musique

de Hannover. A 13 ans, elle remporte le premier prix au Concours international de Cincinnati, puis l'année suivante celui du concours Chopin pour les jeunes à Moscou.

Les Grands Interprètes donnent la possibilité à de jeunes solistes de très haut niveau de jouer dans le cadre d'une saison de niveau international. **Auditorium de la Haute Ecole de Musique (espace de l'Europe 21), mercredi 19 janvier à 20 heures. Entrée libre, collecte facultative.**

Conférence au Lyceum Club

Le Lyceum Club Neuchâtel, en collaboration avec la librairie de la Treille, organise ce vendredi, une conférence de présentation de la méthode Sedona de Hale Dwoskin, par Norbert A. Martin (traducteur du livre en français). La méthode Sedona traite du lâcher-prise d'une manière particulièrement brillante et pratique. C'est un outil fiable et précis pour faire face au stress.

Le livre, écrit dans un style tout à la fois simple, clair et nuancé, se lit facilement. Tous les exercices présentés sont décrits pas à pas et illustrés par des exemples concrets.

Traduite en plusieurs langues, dont l'espagnol, l'allemand, le néerlandais et le japonais, la méthode Sedona est désormais disponible en français. Les personnes intéressées pourront acquérir le livre au terme de la conférence. **Lyceum Club de Neuchâtel, rue des Beaux-Arts 11, vendredi 21 janvier à 19 heures.**

Concert de gala des « Armourins »

Une fois par année, « Les Armourins » quittent la rue pour un concert de gala au Temple du Bas. Ce dernier aura lieu samedi 29 janvier. Placés sous la direction musicale d'Isabelle Egger et la direction percussion de Lucien Matthey, les musiciens présenteront leur répertoire entière-



ment nouveau, hormis la célèbre Marche des Armourins. Quarante-cinq actifs entre 11 et 20 ans et une cinquantaine de jeunes élèves se préparant à assurer la relève forment le Showband des Armourins. Cette société joue un rôle musical certain dans la cité, mais également un rôle pédagogique, de formation et de vie communautaire unique. **Temple du Bas, samedi 29 janvier à 17 heures.**

L'Association Paroles propose une soirée slam et contes jeudi 20 janvier au Salon du Bleu Café

Slam et contes

L'Association Paroles organise une soirée de slam et de contes. Elle se tiendra demain à 20 heures au Salon, situé sous le Bleu Café. La première partie de la soirée sera consacrée à la conteuse Silvia Camelo. Après l'entracte, elle laissera la parole à des slameurs de la région. Le public aura également la possibilité de s'exprimer. **Entrée libre.**

L'Association Paroles organise chaque mois une soirée de contes entre septembre et mars. Des conteurs professionnels d'origines culturelles diverses viennent partager leur passion des mots avec le public.

Conteuse colombienne

Silvia Camelo est née à Bogota en Colombie. Elle a appris de ses ancêtres à utiliser des mots mélangés en différentes langues. Durant la soirée, elle racontera des histoires venues de loin. Les spectateurs voyageront dans un univers qui allie contes, slam et poésie. Elle emmènera le public du conte au slam.

Garder sa liberté

Une dizaine de slameurs de la région viendront partager leurs textes avec le public. « Il y a trois règles à respecter dans le slam », explique



La conteuse colombienne, Silvia Camelo, viendra partager sa passion des mots au Salon, sous le Bleu Café • Photo: sp

Bernt Frenkel, slameur. Il faut dire ou lire ses propres textes, le récit dure entre 3 et 5 minutes et les costumes et la musique ne sont pas autorisés. Des artistes comme Abd Al Malik ou Grand Corps Malade sont issus du slam. « Ils l'ont transformé en y ajoutant de la musique », précise Bernt Frenkel. Les spectateurs pourront s'inscrire pour prendre la parole.

S'exprimer librement

Le slam est une pratique artistique née dans les années 80 à Chicago. Il

mêle la poésie, la chanson et même le théâtre. L'écrivain américain Marc Smith est à l'origine de ce mouvement. Le slam donne la possibilité à tout le monde de s'exprimer librement devant un public. « Les slameurs parlent de leur vie privée, de politique: il y a de tout », commente Fabienne Vuilleumier, présidente de l'Association Paroles. (ak)

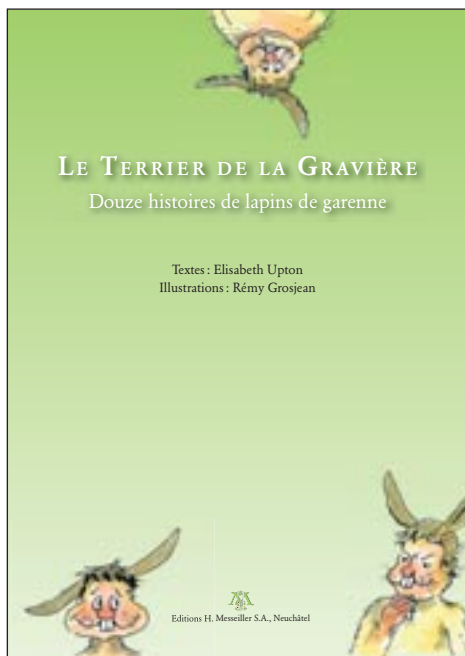
« Soirée slam et contes »: jeudi 20 janvier à 20 heures au Salon, situé sous le Bleu café, au Faubourg du Lac. Entrée libre, chapeau.



De mieux en mieux

L'Ensemble Symphonique Neuchâtel (ESN) a une nouvelle fois séduit dimanche lors du 3^e concert de sa saison. Remarquable de sensibilité et de précision quand il joue la symphonie « Le feu » de Haydn, inventif, audacieux et jazzy lorsqu'il se lance dans la « Création du monde » de Milhaud, génial et renouvateur lorsqu'il interprète la symphonie « Jupiter » de Mozart, l'ESN plaît de plus en plus! Le concerto pour flûte et orchestre de l'Estonien René Eespere fut une révélation grâce à l'enchanteresse compatriote du compositeur Maarika Jäärvi. Cette musique génère sur notre écran mental des images de paysages nordiques, de soupirs elfiques, d'envolées féériques, et un film reste à tourner pour la mettre en valeur... Ce qui frappe avec l'ESN nouveau, c'est sa cohésion et sa force. Cet orchestre joue comme un seul homme et cet homme se nomme Alexander Mayer. En fonction depuis une année, le nouveau chef fait « sonner » son ensemble de façon très particulière et lui donne une couleur séduisante. Mayer nous invite aussi à redécouvrir les œuvres au programme et donne une folle envie à ses musiciens de les jouer. Et cela se sent...

Patrice Neuenschwander



NOUVEAU!

Textes d'Elisabeth Upton
Illustrations de Rémy Grosjean

Le Terrier de la Gravière Douze histoires de lapins de Garenne

Les histoires du Terrier de la Gravière nous emmènent en Angleterre, où nombre d'animaux habitent un paradis naturel enchanteur. Le Terrier abrite des lapins, que le lecteur apprend à connaître au fil des pages. Attachants, drôles, parfois agaçants, ils parlent et vivent diverses péripéties avec des yeux mi-humains mi-lapins. L'auteure allie sensibilité et imagination dans ces douze aventures, illustrées avec humour par Rémy Grosjean, et dans lesquelles petits et grands enfants auront plaisir à s'immerger.

Disponible en ouvrage simple ou en coffret contenant les 12 histoires sous forme de livrets indépendants.

LIVRE

18.-

en souscription jusqu'au 28 février 2011

COFFRET

52.-

en souscription jusqu'au 28 février 2011



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage **«Le Terrier de la Gravière»** d'Elisabeth Upton, au prix de **Fr. 20.-**
(souscription à CHF 18.- jusqu'au 28.2.2011).

..... ex. du coffret **«Le Terrier de la Gravière»** d'Elisabeth Upton, au prix de **Fr. 58.-**
(souscription à CHF 52.- jusqu'au 28.2.2011).

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature: _____

La chronique cinéma de...

« Elle est innocente »



« Oubliez le passé de votre femme. Regardez les preuves », s'exclame l'avocat de Lara Brennan à son mari John. Ce dernier est convaincu de l'innocence de sa femme, accusée du meurtre de sa patronne. Avec ou sans la justice, il va tout faire pour la sortir de prison. Avec le film « The next three days », Paul Haggis propose un thriller bien ficelé, sans plus.

Dans le rôle du mari, Russell Crowe est convaincant du début à la fin. Il croit en l'innocence de sa femme, malgré des preuves accablantes. Il est déterminé à sauver la mère de son fils. Sa femme, jouée par Elizabeth Banks, est nettement moins crédible: elle ne donne que très peu d'émotions à son personnage.

Accusée de meurtre

John et Lara Brennan et leur fils Luke mènent une vie sans encombre



Après l'évasion de Lara, le couple Brennan se lance dans une course contre la montre pour échapper à la police. • Photos: sp

jusqu'au jour où la police arrête Lara pour le meurtre de sa patronne. Elle est envoyée derrière les barreaux, mais continue de clamer son innocence. Après avoir épuisé tous les recours possibles et imaginables, la mère du petit Luke tombe en dépression et tente de se suicider. Son mari ne craint pas de tomber dans l'illégalité pour la sortir de ce mauvais pas, ni même de se faire prendre. Il monte un plan astucieux pour l'aider à s'évader de prison. Pendant ce temps, il continue de s'occuper – seul – de leur fils.

Un plan qui prend du temps

Après l'arrestation de sa femme, John n'a qu'une seule idée en tête: prouver son innocence. En vain! Le gentleman va devoir avoir recours à des pratiques illégales pour sortir sa chérie de prison et réunir à nouveau sa famille. John va prendre du temps pour élaborer son plan, beaucoup de temps. L'histoire est bien ficelée, mais jusqu'au moment même de l'évasion, le temps s'écoule lentement. Au bout du compte, Haggis livre un thriller bien pensé et une histoire crédible. Malheureusement, l'émotion n'est pas au rendez-vous.

A.K.

La Ville jeune

Théâtre du Passage, mercredi 26 janvier à 17 heures: « La reine des neiges », d'après le conte de Hans Christian Andersen, mise en scène Joan Mompert. Théâtre jeune public dès 7 ans. Durée: environ 1 heure. Prix des billets: enfant: Fr. 15.-, adulte Fr. 35.- (tarif réduit Fr. 25.-). Réservations: tél. 032 717 79 07 ou www.theatredupassage.ch

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

A la suite de la réaffectation du restaurant des piscines et aux différents travaux d'aménagement engendrés, les piscines du Nid-du-



Crô seront fermées jusqu'au dimanche 13 février. Réouverture lundi 14 février 2011 à 8h.

Basketball

Vendredi 21 janvier, halle de sport de la Riveraine 1 à 3, 20h30, Jump Union Neuchâtel-Groupe E Académie Fribourg U23, LNB.

Volleyball

Samedi 22 janvier, halle de sport de la Riveraine 1 à 3, 14h30, VBC Val-de-Travers-VBC Schaffhouse, LNB. A 17h30, SAGRES NUC-Sm'Aesch Pfeffingen, LNA.

Patinoires du Littoral

(du 20 au 26 janvier)

Piste principale

je: 9h-11h45 public, 9h30-11h45 hockey libre.
ve: 9h-11h45/13h45-15h45/20h-22h public, 9h-11h45/13h45-15h45 hockey libre.
sa: 13h45-16h30 public, 13h45-16h hockey libre.
di: 10h15-11h45/13h45-16h30 public, 12h-13h30 hockey libre.
lu: 9h-11h45/13h45-15h30 public et hockey libre.
ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public, 13h45-15h30 hockey libre.
me: 9h-11h45/14h15-16h45 public, 9h-11h45/14h15-16h15 hockey libre.

Halle couverte

je: 9h-11h45/13h45-16h15 public. ve/sa/di: –

lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

Football

Dimanche 23 janvier de 8h à 19h à la halle de la Riveraine, 25^e tournoi en salle du FC Espagnol Neuchâtel. Restauration et tombola.

Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: juniors de 18h à 20h, adultes de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salle N° 3, 4^e étage. Contacter le secrétariat: tél. 078 712 34 74.

Amis-Gym Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: seniors de 19h à 20h, dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. D'avril à octobre, 2 fois par mois: nordic walking. Contacter la présidence: tél. 032 841 28 49.



Les travaux de construction des logements de la partie nord des Cadolles commenceront au printemps

Nouveau feu vert pour les Cadolles

Le Conseil général a accepté par 32 voix contre 3 et 4 abstentions le rapport de l'exécutif concernant l'adaptation de mise à disposition du site des Cadolles. Le Conseil communal a revu le prix de location du terrain à la baisse pour permettre au seul investisseur intéressé, prévoyance.ne, de conclure l'affaire. En 2013, l'ensemble du site de l'ancien hôpital des Cadolles comptera 179 logements au total et permettra ainsi à quelque 420 personnes de venir s'établir à Neuchâtel. Coup de chance: les logements seront mis sur le marché au moment où le bâtiment Microcity entrera en fonction.

Les travaux de construction des logements du secteur nord démarreront au printemps. Trois bâtiments verront le jour: l'immeuble Est regroupera des logements à loyers libres et 21 logements à loyers modérés; l'immeuble central se composera de logements d'un standard plus élevé avec la possibilité de solliciter des services notamment pour les personnes âgées et celles à mobilité réduite; et enfin l'immeuble ouest sera constitué en PPE à l'exception du rez-de-chaussée qui sera remis à la Ville pour l'installation d'une crèche. Elle pourra accueillir 70 enfants. Le chantier nord permettra la réalisation de 152 logements.

Ils viendront s'ajouter à ceux situés au sud et remis en septembre 2010 à leurs propriétaires.

Des avis partagés

Pour le groupe PopVertsSol, le partenariat public-privé est un échec. «C'est une manière de faire porter les charges sur la collectivité et de privatiser les bénéfices». D'après le porte-parole du groupe, «la mixité sociale est très fortement diminuée». Le groupe PLR, lui, avait déposé deux interpellations pour montrer son inquiétude par rapport au projet. Les interpellateurs avaient peur qu'il ne s'écarte du projet d'origine. «Nous avons raison d'insister car c'est exactement ce qui s'est passé», a constaté la porte-parole du PLR. Le groupe est partagé: «Plusieurs aspects ne sont pas clairs malgré les explications du Conseil communal.»

La fin des travaux de Microcity coïncide avec celle des logements du secteur nord des Cadolles.

Un travail efficace

«Le site des Cadolles serait resté en friche sans l'anticipation du

Conseil communal», a déclaré le porte-parole du groupe socialiste. Il a également souligné l'importance du travail fourni par la Direction de l'urbanisme et de l'environnement. «Sachons tirer les leçons pour les échéances futures», a-t-il conclu. Pour le groupe UDC: «Tout reste à faire», même si le calendrier réserve tout de même une bonne surprise. La fin des travaux de Microcity coïncide avec celle des logements du secteur nord des Cadolles.

Aller de l'avant

Détermination, patience, persévérance, ingéniosité et créativité sont autant d'éléments nécessaires à la concrétisation de projets d'une certaine envergure, selon le conseiller communal Olivier Arni. «Il ne faut pas se laisser enfermer dans les problèmes, mais plutôt essayer de les transformer en opportunité», a-t-il déclaré au sujet du dossier des Cadolles. Le projet est complexe, mais il permettra de développer l'attrait de la ville et la qualité de vie du quartier.

«La réalisation des logements prévus sur la partie nord des Cadolles est à mettre en lien avec cinq thèmes», explique le Directeur de l'urbanisme et de l'environnement. En effet, le projet permettra – à terme – de créer 179 logements sur

l'ensemble du site. Vingt et un logements à loyers modérés verront le jour. Le calendrier de la construction des Cadolles coïncide avec celui de Microcity. Pour rappel, l'antenne neuchâtoise de l'EPFL proposera 400 postes supplémentaires. La construction d'une crèche aux Cadolles donnera la possibilité de développer l'offre d'accueil préscolaire et parascolaire. Au niveau économique, la concrétisation du projet des Cadolles permettra à la Ville de percevoir des recettes fiscales supplémentaires. Elles sont estimées à environ 900'000 francs par année. Et enfin la mixité sociale est bien présente grâce à la diversité de typologie des logements. (ak)



Parking souterrain

Le projet des Cadolles prévoit également la construction d'un parking souterrain. Les futurs habitants des bâtiments qui seront construits au nord pourront ainsi bénéficier de places de stationnement. Le parking fera l'objet d'un droit de superficie au même titre que les bâtiments. Il sera octroyé pour une durée de 99 ans en faveur de l'entreprise Bernasconi et de prévoyance.ne.

Ce n'est pas demain que la rue du Concert sera sans voiture même si le Conseil communal n'exclut pas totalement aujourd'hui cette possibilité.

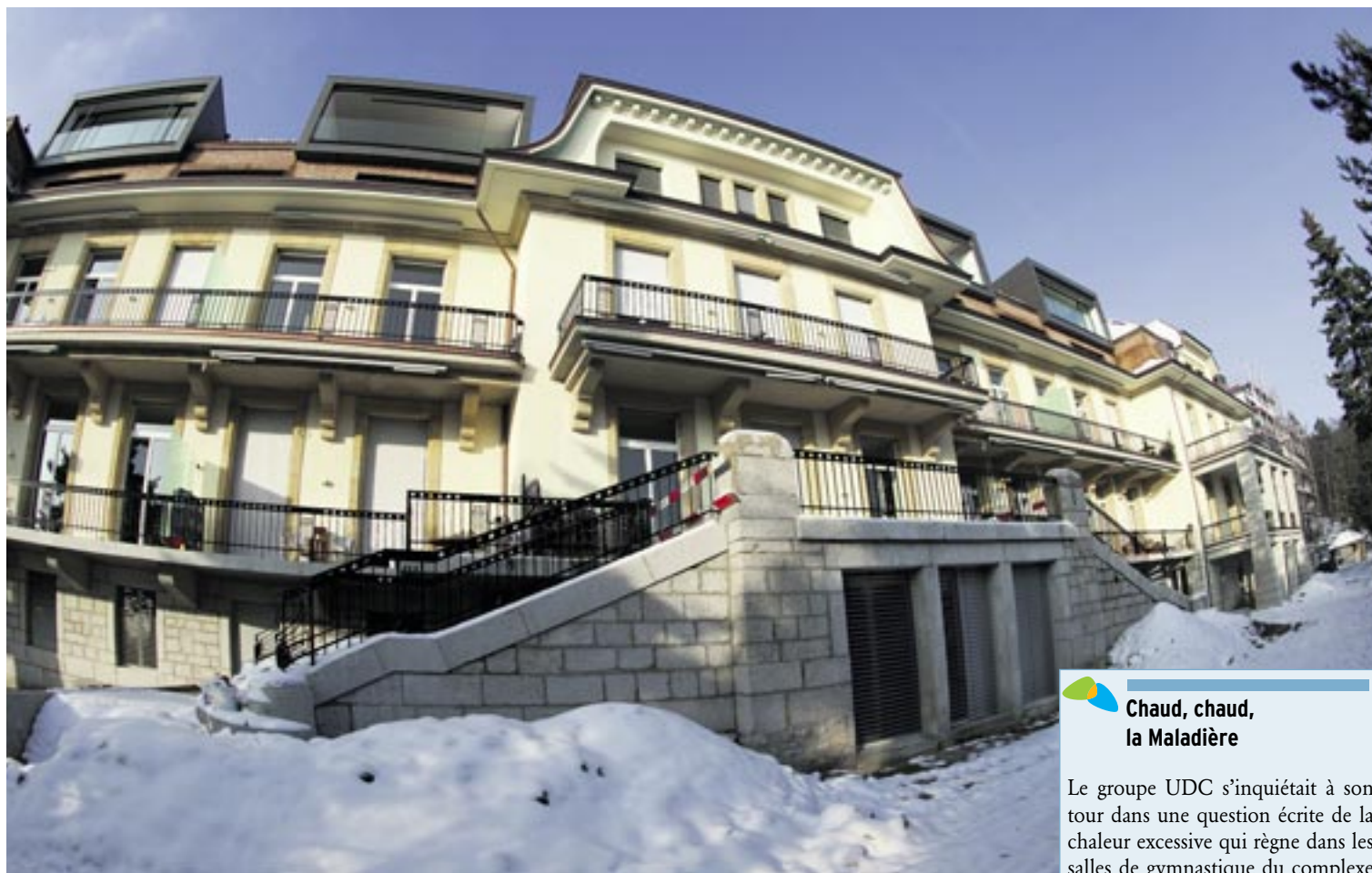


Le Conseil communal répond à trois interpellations

La place de

Le Conseil communal a répondu lundi soir à trois interpellations urgentes déposées par la majorité de gauche. La création d'une place de l'Hôtel-de-Ville sans voiture n'est pas pour tout de suite. En revanche, les panneaux touristiques bruns signalant l'entrée de Neuchâtel seront rapidement changés. Et les personnes à mobilité réduite retrouveront leurs places de stationnement privilégiées aux abords de la zone piétonne.

Le groupe socialiste apprécie le réaménagement de la rue du Concert derrière l'Hôtel de Ville. Il déplore en revanche le retour partiel des voitures dans cet espace. Les socialistes souhai-



Le Conseil général a accepté de baisser le prix de location du terrain des Cadolles afin de permettre au projet immobilier d'aller de l'avant. A ce jour, seule la réhabilitation de l'ancien bâtiment (photo) est terminée.

Chaud, chaud, la Maladière

Le groupe UDC s'inquiétait à son tour dans une question écrite de la chaleur excessive qui règne dans les salles de gymnastique du complexe de la Maladière. Le Conseil communal lui a répondu que la Ville, locataire de ces salles, était intervenue en 2008 déjà auprès du propriétaire pour qu'une solution soit trouvée. Une étude a été effectuée qui montre que la façade en verre laisse entrer la chaleur du soleil et que l'air pulsé à l'intérieur est trop chaud en été. Plusieurs mesures ont été proposées depuis pour remédier à la situation. Certaines, qui dénaturaient le bâtiment, n'ont pas été retenues par la commission d'urbanisme. En revanche, dès février prochain, les prises d'air pulsé dans les salles seront déplacées et l'air en question sera humidifié. Aucun film protecteur ne sera en revanche ajouté au vitrage de la façade et les salles ne seront pas climatisées. L'entreprise générale qui a construit la Maladière prendra à sa charge les coûts résultant des défauts de construction liés à l'aération des salles de gymnastique. Le maître de l'ouvrage et l'architecte estiment que les deux mesures susmentionnées résoudront en grande partie ces problèmes de température.

Requêtes urgentes

L'Hôtel-de-Ville attendra !

tent que cette place ne comporte plus aucune case de stationnement afin de pouvoir accueillir une terrasse, des stands d'artisans, des manifestations culturelles et sportives et... des piétons ! Pas possible, dans l'immédiat du moins, a répondu le Conseil communal qui préconise une approche pragmatique et globale du stationnement en ville, prenant en compte le réaménagement des Jeunes-Rives et de la place Numa-Droz. La proposition socialiste a trouvé le soutien de PopVertsSol mais pas de l'UDC ni du PLR pour qui les places de la rue du Concert sont précieuses pour les commerçants du centre-ville et leurs clients. La réponse de l'exécutif n'a pas

satisfait le groupe socialiste qui rêvait d'une place de l'Hôtel-de-Ville sans voiture pour le Millénaire.

Cases pour handicapés

PopVertsSol s'inquiétait de son côté de la disparition de places de stationnement pour personnes à mobilité réduite à la rue du Concert et à la rue du Bassin pour cause de travaux. Deux places pour handicapés ont été créées vendredi à la rue du Concert, a répondu le Conseil communal. La police va maintenant analyser l'usage qui est fait de ces places afin de déterminer les emplacements les plus favorables pour les cases réservées aux handicapés. Quant

à la rue du Bassin, une place pour personnes à mobilité réduite sera repeinte dès que la météo le permettra.

Nouveaux panneaux touristiques

Les socialistes suggéraient également de remplacer les panneaux touristiques bruns qui signalent l'entrée de Neuchâtel sur l'autoroute notamment. Ternes et délavés, ces panneaux ne donnent pas envie de s'arrêter dans notre belle cité millénaire... Ce sera fait prochainement, a répondu le Conseil communal qui a dû faire face, en matière de tourisme, à d'autres priorités ces dernières années comme la rénovation des statues du sentier du temps par exemple.

 Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PopVertsSol

Yves Froidevaux : «La réorientation du projet immobilier des Cadolles laisse un goût amer au groupe PopVertsSol, partagé au moment du vote. L'évolution de ce projet depuis 2004 prouve, une fois de plus, que les partenariats public-privé ne fonctionnent pas et aboutissent à faire porter les charges sur la collectivité et à privatiser les bénéfices.

La convention signée en 2006 avec les partenaires privés n'a pas été respectée. La Ville s'est vue contrainte d'accepter la vente de terrains. Elle a dû faire un sacrifice de plus de 2 millions de francs réduisant le nombre de logements à loyer modéré. La mixité sociale prévue est fortement atténuée. Les aspects énergétiques et les transports publics sont passés sous silence.

Une partie du groupe a jugé cependant que les aspects positifs l'emportaient. En plus des futurs logements, gages de rentrées fiscales, une crèche sera construite. Ce vote positif est un signe de confiance mais aussi d'attente adressé au Conseil communal, compte tenu des perspectives de dynamisation de la politique du logement par les travaux de la commission spéciale récemment constituée.»

Groupe PLR

Amelie Blohm Gueissaz : «Le groupe PLR suit le développement du projet des Cadolles depuis des années avec un grand intérêt car il s'agit du plus grand projet urbanistique de notre commune ainsi qu'une transaction financière importante. Si les groupes libéral et radical ont regretté en 2006 que cette transaction immobilière unique aurait mérité plus d'informations et que le groupe PLR a interpellé le Conseil communal à deux reprises, c'est parce qu'il avait l'impression que le projet s'écarte du projet d'origine, présenté dans le rapport N° 06-015 et que le Conseil général manquait effectivement d'informations. Je dois dire que nous avions totalement raison d'insister car c'est exactement ce qui s'est passé!

Fondamentalement nous devons nous poser la question si nous sommes d'accord aujourd'hui de renoncer à 2 millions de francs pour que le projet des Cadolles de 2006 se réalise. La décision est difficile!»

Groupe socialiste

Jonathan Gretillat : «Un nouveau quartier de 179 logements, dont 21 à



La réorientation du projet immobilier des Cadolles n'est pas du goût d'une partie du groupe PopVertsSol.

loyer subventionné, pouvant accueillir plus de 400 habitants, des structures d'accueil pré et parascolaires additionnelles, des recettes fiscales supplémentaires et le tout en favorisant la mixité sociale: voilà ce que permet le projet immobilier des Cadolles. Réalisé en parallèle au nouveau quartier de Microcity, ce projet concrétise les objectifs en matière de politique immobilière et du logement poursuivis par notre Ville. Tout cela contribue à un développement florissant de Neuchâtel ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie de sa population.

Le groupe socialiste s'en félicite et compte bien poursuivre sur cette voie. Face à certains investisseurs privés surtout soucieux de réaliser un gain rapide et important, notre Ville reste la meilleure garante d'une politique immobilière sociale et durable.»

Groupe UDC

Maria Angela Guyot : «Par une interpellation du 6 décembre 2010, dont l'urgence a été acceptée lors de la séance du Conseil général du 17 janvier 2011, le groupe socialiste souhaite voir disparaître les places de parc dépose-minute à l'ouest de l'Hôtel de Ville. Le groupe socialiste revient sur son accord négocié, dans une commission ad hoc concernant le plan de stationnement, entre tous les partis qui avait pris des options de stationnement garantissant un équi-

bre entre zones bleues et places dépose-minute. Les électeurs apprécieront.

Le groupe UDC estime que l'objet de cette interpellation est une fausse bonne idée: non seulement les places de parc de 30 minutes ont cédé le pas à la zone bleue, mais en sus la Ville est amenée ces prochaines

années à revoir en profondeur ses axes de circulation. Rappelons le projet d'étude de la modification de la place Numa-Droz. Il serait prématuré de s'atteler à changer l'affectation d'une place proche de cette zone. N'oublions pas que la circulation dans notre ville est limitée par le lac au sud et la colline au nord.»

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M^{me} Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol).

Y compris la présidente, 40 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (soc), Claude Béguin (soc), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Luciano Bocchi (UDC), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Sylvain Brossin (UDC), Khadija Clisson (soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt Ducommun (soc), Pascal Domatezo (UDC), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (soc), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretillat (soc), Maria Angela Guyot (UDC), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (soc), Katja Lehr (PLR), Philippe Loup (soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (soc), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (soc), Sabrina Rinaldo Adam (soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Cristina Tasco (soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (soc).

Excusé: M. Roy Cairala (UDC).

Le Conseil communal était représenté par M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), président, M. Alain Ribaux (PLR), vice-président, M^{me} Françoise Jeanneret (soc), M. Pascal Sandoz (PLR) et M. Olivier Arni (soc), conseillers communaux.

A propos...



Une autre variante

La fin des études est généralement accompagnée d'un rite immuable: la rédaction d'un travail de diplôme.

L'Université de St-Gall a récemment confirmé à ce sujet que le recours à des «nègres» est devenu une pratique courante et que des mesures s'avèreront nécessaires afin de contrecarrer la progression de cette tendance, quand bien même il est toujours difficile d'écrire pour quelqu'un d'autre. Cela me rappelle l'histoire d'un éditeur reconnu qui faisait la renommée d'un quotidien people de la Côte d'Azur. Apprenant le décès de son «nègre», il a sué corps et âme une nuit durant pour tenter, en vain, de remettre son texte dans les délais rédactionnels... avant de s'endormir, épuisé. Quelle ne fut pas sa surprise et surtout son soulagement de pouvoir lire à son réveil son éditorial en première page de son journal préféré. Il ignorait que son «nègre» en avait un aussi...

Rémy Voirol

Ancien cercle de Serrières

La Ville de Neuchâtel met à disposition de toute personne ou société les salles de l'ancien cercle de Serrières, 1, rue de Coquemène. Que ce soit pour des assemblées, séances de comité, repas, fêtes de famille, sorties de classe, mariages ou soirées, plusieurs modules de location sont proposés.

Renseignements complémentaires auprès du Service des bâtiments, 3, faubourg du Lac, 2000 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.

A louer

Route de Pierre-à-Bot 30-32 à Neuchâtel

Appartement de 4 1/2 pièces en duplex
Loyer mensuel Fr. 1'621.- + Fr. 290.- d'acomptes de charges.
Possibilité de louer une place de parc intérieure ou extérieure.
Libre de suite ou à convenir.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 70.

La Ville officielle

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que:

- l'arrêté concernant l'adaptation des conditions de mise à disposition du site des Cadolles,

adopté par le Conseil général dans sa séance du 17 janvier 2011, peut être consulté à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au lundi 28 février 2011.

Neuchâtel, le 19 janvier 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Daniel Perdrizat **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les lundis des mots

Lundi 24 janvier à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire (place Numa-Droz 3): café littéraire.

Un roman russe et drôle, présenté et lu par l'autrice Catherine Lovey.

Offre d'emploi



La fondation de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel met au concours le poste de

conservatrice/-teur des archives privées et des manuscrits

Taux d'activité: 80%.

Votre mission: assurer la collecte, le conditionnement, la gestion et la conservation des archives privées et des fonds manuscrits de la Bibliothèque; répondre aux demandes des usagers; assurer le suivi de projets scientifiques liés à l'exploitation des fonds; mettre en place le futur système de gestion du patrimoine archivistique; participer à la mise en valeur des collections patrimoniales.

Votre profil: Master ou licence en sciences humaines, ou titre jugé équivalent; diplôme en archivistique avec expérience confirmée dans le domaine de la gestion d'archives; bonnes connaissances et intérêt pour l'histoire et la vie culturelle neuchâteloise; pratique de l'allemand et de l'anglais; maîtrise des outils informatiques usuels et spécifiques au traitement d'archives; compétences dans l'encadrement et la formation de collaborateurs.

Vos qualités: grande facilité dans les relations humaines, goût du contact et capacité d'écoute; sens de la discrétion et de la confidentialité; capacité à mener à bien des projets d'envergure (à l'interne comme à l'extérieur de l'institution); faculté à travailler de manière autonome; flexibilité dans les horaires de travail.

Traitement: selon échelle des traitements en vigueur dans l'administration communale.

Entrée en fonction: 1^{er} avril 2011 ou à convenir.

Délai de postulation: 31 janvier 2011.

Renseignements: Thierry Chatelain, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire, tél. 032 717 73 02.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à la Bibliothèque publique et universitaire, à l'att. de M. Thierry Chatelain, directeur, place Numa-Droz 3, 2000 Neuchâtel.

La Ville de Neuchâtel
en collaboration avec la
Conférence des villes suisses en
matière culturelle (CVC)

met au concours

**un séjour pour artiste
de six mois au Caire
accompagné d'une bourse
de Fr. 9000.-**

du 1^{er} août 2011 au 31 janvier 2012

Les artistes intéressé(e)s par ce séjour en Egypte, domicilié(e)s à Neuchâtel ou entretenant des liens étroits avec cette ville, sont priés d'envoyer leur candidature accompagnée d'un projet à la

Direction de la culture
Fbg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel
**jusqu'au 15 février 2011
au plus tard**

**Renseignements complémentaires
sur www.ksk-cvsc.ch ou auprès du
délégué culturel, tél. 032 717 75 02.**

La chronique « passion verte » de...

Asperges du pauvre

Luc
Vincent



Cette année, nous fêterons les mille ans de la ville de Neuchâtel. Profitons du repos de la nature pour réfléchir.

Il y a mille ans qu'avait-on dans notre assiette? A cette période l'Amérique n'avait pas encore été découverte, alors pas de pomme de terre, pas de tomate, ni de haricot... A l'époque c'était le tout début des jardins médiévaux et les premiers pas vers l'utilisation des plantes médicinales. On cultivait des céréales, beaucoup de choux, navets, raves, carottes et des poireaux.

Mais déjà bien avant, les Egyptiens cultivaient des poireaux et en faisaient une grande consommation. Pour preuve ils ornaient de nombreuses fresques funéraires. Les poireaux faisaient partie des produits de la terre que l'on offrait aux divinités du sommeil et des ténèbres. Par la suite, à l'époque romaine, Pline racontait que l'Empereur romain Néron mangeait beaucoup de poireaux pour améliorer sa voix.

Le poireau est originaire du Proche-Orient, il est apparenté à une



espèce primitive *Allium ampeloprasum*. Comme il est cultivé depuis plusieurs siècles on ne connaît pas exactement la forme sauvage; mais petit à petit le poireau s'est répandu dans toute l'Europe. Au début du XIX^e siècle le poireau suisse était très réputé, à tel point que dans certains ouvrages, il était écrit que le poireau était origi-

naire de Suisse! «Les plantaporrets» – surnom des maraîchers de Genève – cultivaient les poireaux dans la plaine de Plainpalais. On peut encore trouver de nos jours le poireau «Dubouchet» variété créée par un maraîcher genevois.

Du point de vue botanique, le poireau fait partie de la grande famille

des Liliacées, comme l'oignon et l'ail. Il ne forme pas de bulbe, par contre ses feuilles sont bien imbriquées les unes dans les autres, elles forment le fût qui est la partie comestible. C'est une plante bisannuelle, c'est-à-dire que si vous ne récoltez pas vos poireaux avant la fin de l'hiver, ils vont continuer de pousser et donner une ombelle de fleurs roses, très recherchées par les abeilles.

Le poireau reste un légume d'hiver. Ne l'oublions pas, il contient beaucoup de sels minéraux: potassium, soufre et des vitamines A, B6, K, C. C'est un exhausteur de goût naturel pour les autres légumes, et il est très digeste.

Il y a encore beaucoup de choses à dire sur le poireau. Aristote affirmait que le cri perçant des perdrix venait de leur goût pour les poireaux.

Pour finir, voici une jolie tradition: déposer une botte de poireaux sur le rebord de la fenêtre de la chambre d'une fille signifie que plusieurs garçons du pays «font le poireau» dans l'espoir de conquérir ses faveurs. Le nombre de poireaux dans la botte représente le nombre de gars qui brûlent d'amour pour la belle.

Après cela j'espère que l'on ne vous fera pas trop poireauter! Bonne dégustation.

L.V.

A travers l'histoire



Le Musée d'art et d'histoire a été construit selon les plans de Léo Châtelain sur les terrains gagnés sur le lac. Cette gravure sur bois nous le montre tel qu'il était peu après son inauguration en 1884. Le bâtiment ne comporte pas encore sa coupole centrale, édiflée en 1886-1887, ni ses deux ailes basses latérales, ajoutées en 1952 et 1953 (gravure sur bois de Fritz Huguenin-Lassauguette, vers 1885, Musée d'art et d'histoire), Vincent Callet-Molin.

La Ville officielle

Mise à l'enquête publique

Plan de quartier « Draizes-Bourgogne »

En application de l'article 105 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire, du 2 octobre 1991, le plan de quartier « Draizes-Bourgogne » situé rue des Brandards et rue de Bourgogne, sur les articles 8982, 8989, 9358, 8603 du cadastre de Neuchâtel ainsi que sur le domaine public limitrophe, est mis à l'enquête publique.

Les documents du plan de quartier « Draizes-Bourgogne » peuvent être consultés à la Section de l'urbanisme, faubourg du Lac 3 à Neuchâtel, du 14 janvier au 14 février 2011, délai durant lequel les oppositions éventuelles devront être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Le Conseil communal

Mise à l'enquête publique

Modification du règlement d'aménagement communal

En application de l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, est mise à l'enquête la modification suivante du règlement d'aménagement communal :

- Nouveaux articles 186 bis à sexies, concernant des prescriptions en matière d'économie d'énergie.

Les documents peuvent être consultés à la Section de l'urbanisme, fbg du Lac 3 à Neuchâtel, du 14 janvier au 14 février 2011, délai durant lequel les oppositions éventuelles devront être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Le Conseil communal

Galerie Quint-Essences

Jeudi 20 janvier de 19 à 22 heures (rue du Neubourg 20), souper canadien (apportez petits plats et bouteilles, dessert offert). Réservations : tél. 079 255 03 08.

Vendredi 21 janvier de 14 à 17 heures ou à 18h, après-midi créative pour explorer la terre avec de nouveaux amis qui s'amuse tout en créant. Coût Fr. 30.-, matériaux compris. Réservations à info@galerie-quint-essences.ch

Samedi 22 janvier de 15 à 17 heures, Art-thé avec l'artiste David Froidevaux, moment de détente autour d'une tasse de thé ou café et des petits gâteaux. Pour les groupes, réservations : info@galerie-quint-essences.ch

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Olivier Dürig, architecte à Neuchâtel (DG Architectes), d'un permis de construire pour la transformation et la surélévation d'une maison familiale 55, avenue des Alpes, article 7861 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Katia et Olivier Pesenti. Les plans peuvent être consultés du 7 janvier au 7 février 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Stephan Bernauer, architecte à Chézard-St-Martin (Bernauer architecture), d'un permis de construire pour la transformation et la surélévation d'une maison familiale 5, rue de Beauregard, article 4722 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Nicole Christina Franziska Schnyder von Wartensee. Les plans peuvent être consultés du 7 janvier au 7 février 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Peseux (Atelier d'architecture Jean-Baptiste Cotelli), d'un permis de construire pour l'aménagement d'un établissement public (bar à grillades) 20, rue de l'Ecluse, article 6458 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Maria Felicidade Alfaite Curva et Ali Mustafa. Les plans peuvent être consultés du 7 janvier au 7 février 2011, délai d'opposition.

Demande de l'Etat de Neuchâtel par son Service des bâtiments, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires photovoltaïques en

toiture de l'immeuble 62, rue de la Maladière, article 13424 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 7 janvier au 7 février 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Bureau Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour l'aménagement d'un accès pour personnes handicapées 4, place Pury, article 7539 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Banque Cantonale Neuchâteloise. Les plans peuvent être consultés du 7 janvier au 7 février 2011, délai d'opposition.

Demande du Bureau d'ingénieurs Hitz et Partner SA à Worblaufen, d'un permis de construire pour la modification d'une installation de téléphonie mobile existante 2, rue des Amandiers, article 15455 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Swiscom (Suisse) SA. Les plans peuvent être consultés du 21 janvier au 21 février 2011, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Animation tout public au musée

Clin d'œil à l'exposition *Série, suites, variations*, le projet des « Mots sur le mur » invite tous les visiteurs à dialoguer avec l'œuvre d'Olivier Mosset.

L'Atelier des musées vous accueille librement, pour imprimer votre mot : **mercredi 19 janvier, 16 février ou 9 mars entre 14 et 16 heures** dans l'espace atelier du Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1). Dès 8 ans, sans inscription, gratuit.

Voici les règles du jeu :

1. Chacun compose un mot de 3 lettres en respectant les mêmes contraintes formelles que Mosset.
2. Par groupe, les participants décident dans quel ordre leurs mots vont se voir et se lire.

Les suites sont accrochées et emplissent peu à peu le mur, au fil des interventions des visiteurs.

Université Populaire Neuchâteloise

L'Université Populaire Neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans les cours suivants :

Cours N° 23 – La physique dans la vie quotidienne, par M. Daniel Raemy
Jeudi 27 janvier, 3, 10 et 17 février de 18h30 à 20h. Prix : Fr. 64.-.

Découvrez la physique dans la cuisine, dans la salle de bain, etc., la physique dans nos déplacements et nos activités sportives...

Cours N° 31 – Les enfants de Rubens, par M. Gérald Comtesse

Lundi 24, 31 janvier, 7 et 14 février de 19h à 20h30. Prix : Fr. 60.-.

Peu d'artistes ont eu, dans l'histoire de l'art, autant d'influence que Pierre-Paul Rubens. Né en 1577, il a connu, dès le début de sa carrière, une notoriété européenne.

Cours N° 52 – Sucre et nouveaux édulcorants : le point sur leur utilité et leurs usages, par M^{me} Florence Authier

Jeudi 3 février de 19h30 à 21h30. Prix Fr. 20.-.

Le rayon des sucres déborde de sucres et d'édulcorants divers : sucre de canne, cassonade, stevia, sucralose, sucre liquide... Sont-ils dangereux ? Intéressants pour manger moins sucré ? Comment les utiliser ?

Cours No 53 – Quelle alimentation pour une digestion harmonieuse ? par M^{me} Florence Authier

Jeudi 27 janvier de 19h30 à 21h30. Prix : Fr. 20.-.

Ballonnements, inconforts digestifs... sont désagréables mais peuvent souvent diminuer si on adapte son alimentation à ses tolérances personnelles.

Renseignements et inscriptions sur le site <http://upn.cpln.ch> ou par téléphone mardi et jeudi de 14 à 17 heures au N° de tél. 032 725 50 40.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 10 au 16 janvier 2011

- Température extérieure moyenne : 5.7° C.
- Degrés-jours : 99.8 DJ.

Renseignements complémentaires : www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.



Programme cinéma pour la semaine du 19 au 25 janvier

APOLLO 1 032 710 10 33

LOVE ET AUTRES DROGUES
4^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15, 20h45, je/ve, lu/ma 15h30.
Acteurs: Anne Hathaway, Jake Gyllenhaal.
De Edward Zwick.

APOLLO 1 032 710 10 33

RAIPONCE - 3D
8^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h.
De Byron Howard.

APOLLO 1 032 710 10 33

THE TOURIST
6^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Angelina Jolie, Johnny Depp.
De Florian Henckel von Donnersmarck.
Dernières séances.

APOLLO 2 032 710 10 33

LE FRELON VERT - 3D
2^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me, ve au ma 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Seth Rogen, Stephen Chow.
De Michel Gondry.

APOLLO 2 032 710 10 33

POUPOUPIDOU
1^{er} semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF je 20h30.
Acteurs: Jean-Paul Rouve, Sophie Quinton,
Guillaume Gouix.
De Gérard Hustache-Mathieu.
Avant-première, en présence de l'actrice Sophie
Quinton, je 20 à 20h30.

APOLLO 2 032 710 10 33

**LE MONDE DE NARNIA: L'ODYSSÉE DU PASSEUR
D'AURORE - 3D**
7^e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 16h.
Acteurs: Ben Barnes, Eddie Izzard.
De Michael Apted.

APOLLO 2 032 710 10 33

SOMEWEHRE
3^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 18h15.
Acteurs: Dorff Stephen, Elle Fanning.
De Sofia Coppola.

APOLLO 2 032 710 10 33

MEGAMIND - 3D
5^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF sa/di 14h.
De Tom McGrath. Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33

LES TROIS PROCHAINS JOURS
3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15, je/ve, lu/ma 15h, ve/sa 22h45.
Acteurs: Russell Crowe, Elizabeth Banks.
De Paul Haggis. Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33

UNE VIE DE CHAT
5^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h.
De Jean-Loup Felicoli. Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33

**LE VOYAGE DU DIRECTEUR DES RESSOURCES
HUMAINES**
2^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 18h.
Acteurs: Mark Ivanir, Guri Alfi.
De Eran Riklis.

ARCADES 032 710 10 44

AU-DELÀ
1^{er} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au lu 20h30, je au ma 15h, ve/sa 23h. VO
angl. s-t fr/all. me au ma 17h45, je, ma 20h30.
Acteurs: Matt Damon, Bryce Dallas Howard.
De Clint Eastwood. Première suisse.

BIO 032 710 10 55

LA PETITE CHAMBRE
1^{er} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h, 18h15, 20h30.
Acteurs: Michel Bouquet, Florence Loiret Caille,
De Stéphanie Chuat. En présence des deux réalisatrices,
sa 22 à 20h30.

REX 032 710 10 77

LE DERNIER DES TEMPLIERS
2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30, 20h15, ve/sa 22h45.
Acteurs: Nicolas Cage.
De Dominic Sena.

REX 032 710 10 77

LE NOM DES GENS
9^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Jacques Gamblin, Sara Forestier, Zinedine
Soualem.
De Michel Leclerc. Derniers jours.

STUDIO 032 710 10 88

LES ÉMOTIFS ANONYMES
1^{er} semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h30, 18h, 20h15.
Acteurs: Isabelle Carré, Benoît Poelvoorde, Lorella
Cravotta.
De Jean-Pierre Améris. Première suisse.



Agenda pratique

Services
d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz
(numéro général et urgences), tél. 032
886 00 00.

Services publics

APEN - Association des Parents d'Elèves
de Neuchâtel, (case postale 1625,
2001 Neuchâtel), apen@bluemail.ch,
www.apen-ville.chASI - Association suisse des invalides,
section du Littoral neuchâtelois, (pass.
Max-de-Meuron 6), permanence
sociale chaque mercredi après-midi. Les
autres jours sur rendez-vous, tél. secré-
tariat: 032 724 12 34.ASLOCA Neuchâtel, information et
défense des locataires. Consultations
sur rendez-vous, tél. 032 724 54 24,
www.asloca.chAssociation culture, excursions,
nature (ACEN), M. Ch. Vuillème, pré-
sident, tél. 032 753 30 73.Association Lire et Ecrire, cours de
base pour adultes de langue française,
tél. 032 914 10 81, www.lire-et-ecrire.ch.Association des Marchés de l'univers,
rue Pierre-à-Mazel 5, tél. 076 564 81 33.Association neuchâteloise de person-
nes concernées par les problèmes liés
à la drogue (ANPCD), (rue L.-Favre 27,
2017 Boudry), tél. 079 446 24 27. Per-
manence familles: les 2^e et 4^e dimanche
du mois de 14h à 16h. Groupes d'ac-
cueil: les 1^{er} et 3^e mercredi du mois, dès
19h.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
144 communique les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit.NOMAD
maintien à domicileCentre NOMAD Neuchâtel
et environs7 jours/7, prestations de soins
(LAMal) et d'aide aux activités de la
vie quotidienne, collaboration avec
les partenaires favorisant le maintien à
domicile. Demande de prestations et
d'informations: passage M.-de-Meu-
ron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00,
jours ouvrables de 7h30 à 12h et
13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 23 janvier

Sud:

Collégiale: di à 10h, célébration œcu-
ménique de l'Unité, culte cantate,
équipe œcuménique.Temple du Bas: je à 10h, méditation,
salle du refuge.Portalès: di à 10h, culte avec sainte
cène.Deutschsprachige reformierte Kirch-
gemeinde: 23 Januar, kein Gottes-
dienst.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portu-
gais. Di à 18h, messe.Serrières, église Saint-Marc: sa à
17h30, messe. Di à 18h, messe en ita-
lien.Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de
messe.La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa
à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.Chapelle de la Providence: di à 10h,
messe en polonais.Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage:
di à 10h, célébration dominicale
(aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et
catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel): di à 10h, célébration de l'Unité
à la Collégiale.

Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... le vin nouveau est arrivé



Terre des hommes

aide à l'enfance - www.tdh.ch

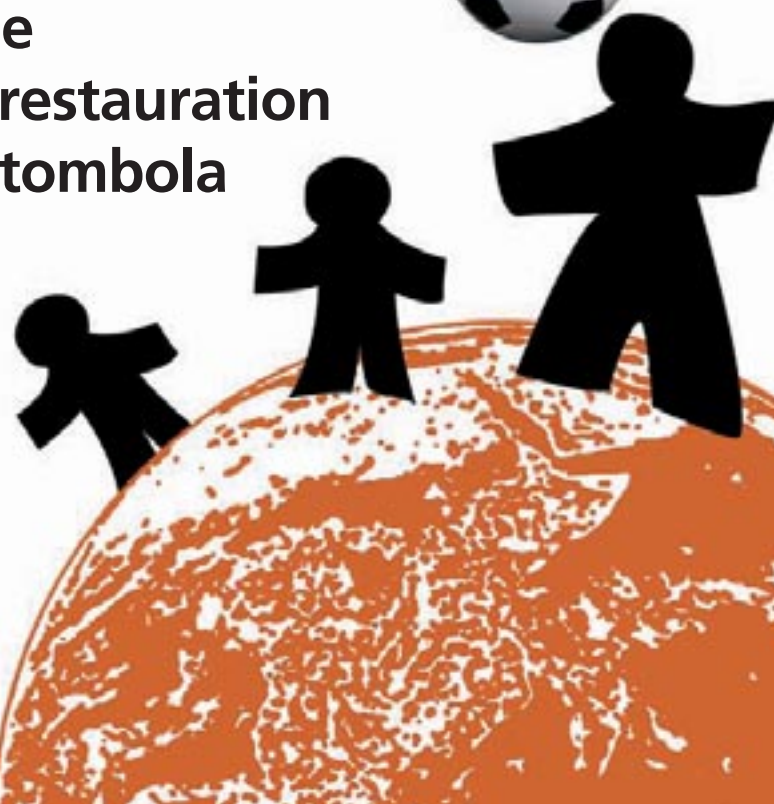
4^e tournoi de football
Terre des hommes pour juniors E-F
En faveur des programmes "Enfants des rues"

5 et 6 février 2011

Salle des sports de la Fontenelle
à Cernier

Samedi: Juniors F
Dimanche: Juniors E

Cantine
Petite restauration
Super tombola





La Ville de Neuchâtel présente deux projets dans le cadre du programme national « Médiation culturelle » lancé par Pro Helvetia

Toucher le non-public

Les Villes de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel ont présenté mardi des projets dans le cadre du programme national « Médiation culturelle ». Lancé par Pro Helvetia, ce programme se propose notamment de promouvoir la culture auprès des gens qui ne la fréquentent habituellement pas, le non public. A Neuchâtel, le Théâtre du Passage et l'Atelier des musées ont associé une classe d'intégration JET du Centre professionnel du littoral neuchâtelois (CPLN) à la réalisation de deux projets culturels.

Les deux entités ont mené leurs projets de manière parallèle. La classe JET a été scindée en deux groupes. Les projets ont démarré à l'automne 2010. Encadrés par Frédéric Mairy, collaborateur artistique au Théâtre (à droite) et par Marianne de Reynier Nevsky, responsable de l'Atelier des musées, les jeunes ont participé à douze séances d'une heure et demie pour monter leurs projets. Mardi 11 janvier entre 13h55 et 15h20, les deux groupes ont participé à leur avant-dernière séance. Reportage.

Organisation d'un concert de rock

« C'est l'heure », lance un élève, déjà assis et prêt à commencer la réunion. Ses camarades s'installent autour de la table dans la petite salle située sous la billetterie du Théâtre du Passage. « Il ne reste plus qu'à choisir les affiches et à régler quelques petits détails pratiques », s'exclame Frédéric Mairy, leur médiateur. Les élèves organisent un concert dans le cadre des Passages de midi. Ils



ont choisi ensemble le style de musique et le groupe qui viendra jouer au Passage. Il s'agit du groupe de rock neuchâtelois « I'm an Elephant ». « Les jeunes se sont posés pleins de questions sur le choix du groupe et sur le public à toucher », commente le collaborateur artistique du Passage.

Choix des affiches

Après cette petite introduction, Frédéric Mairy dépose trois affiches



Les élèves de la classe JET du CPLN s'exercent aux poids et mesures dans le cadre d'un projet culturel.

sur la table. « Je vous laisse trois minutes pour choisir l'affiche que vous trouvez la plus efficace », explique-t-il. Les jeunes gens parlent, observent et rigolent entre eux. Le médiateur demande aux jeunes de s'expliquer sur leurs préférences. « J'aime celle-là », indique une jeune fille timide tout en cherchant ses mots. « J'aime les phrases sur la photo ». Le médiateur demande aux autres ce qu'ils pensent de cette remarque. « Celle-ci est plus claire. On voit tout de suite la date et le lieu du concert », argumente une jeune fille aux cheveux foncés, d'un ton sûr. Après quelques minutes de discussion, la majorité des élèves se rallie à ce dernier avis. « Les élèves ont eu l'excellente idée de proposer un plan de situation du théâtre sur l'affiche. » Le médiateur les félicite.

Exercice de communication

Une fois l'affiche choisie, le médiateur propose un nouvel exercice. « Voici le contrat que nous avons envoyé aux jeunes en leur distribuant des feuilles. Les consignes : lire le contrat et déterminer les informations qu'il faudra transmettre à la billetterie et à l'équipe technique. « Qui veut venir nous donner ses idées », demande Frédéric Mairy, un marqueur à la main. Tous les regards se tournent vers la fille qui a déjà réussi à convaincre les autres avec l'affiche. Vêtue d'un pull violet, elle s'avance jusqu'au tableau, souriante. Elle écrit ses idées au tableau et passe le marqueur à un de ses camarades. Le jeune homme aux cheveux bouclés met à son tour ses idées sur le tableau.

« On ne se verra plus qu'une fois avant le concert », précise Frédéric Mairy aux élèves. « Si on règle encore les derniers petits détails, vous n'aurez plus rien à faire le jour du concert ».

Poids et mesures

Le second groupe de la classe JET s'est entraîné à la pratique des poids et des mesures sous la direction de Marianne de Reynier Nevsky, responsable de l'Atelier des musées et de Gilles Perret, conservateur du Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire (à gauche). Ils ont effectué plusieurs exercices de conversion de mesure. Les jeunes ont notamment pris des photographies de plusieurs vitrines de manière à convertir les prix, les poids et les mesures avec les unités de l'époque. Leur mission : convaincre les commerçants du centre-ville d'afficher leurs prix en monnaie de l'époque durant les festivités du Millénaire. Ce projet doit permettre aux Neuchâtelois de faire leurs achats en batz du Millénaire, monnaie qui sera mise en circulation pour les fêtes.

Présentation devant les commerçants

Un garçon habillé de façon décontractée se présente face à ses camarades : « J'ai pris l'exemple d'un magasin de laine. Avant, les gens n'utilisaient pas les francs, mais les batz et les kreutzer. On mesurait en aune. Une aune est égale à 111 centimètres ». Une photo de la vitrine du magasin apparaît sur le rétroprojecteur. « Bravo. C'est super », s'exclame Marianne de Reynier Nevsky à l'attention du jeune. En ce mardi après-midi, les jeunes exercent leur présentation aux commerçants sous l'œil attentif de leurs professeurs. Chacun d'eux a choisi un exemple pour illustrer un calcul de mesures et de conversion de

monnaie. « Je n'y arriverai jamais », murmure un jeune d'origine asiatique. Chaque élève est passé devant le groupe deux fois de suite. Un vrai challenge pour ces jeunes qui ne parlent pas encore bien le français. « Nous allons nous revoir mardi prochain pour pouvoir répéter à nouveau la présentation », conclut la médiatrice.

Faciliter l'accès à la culture

« Le but c'est qu'ils sachent que la culture s'adresse aussi à eux », déclare Frédéric Mairy au sujet des élèves de la classe JET. Les deux projets culturels proposés ont permis aux jeunes gens – arrivés en Suisse depuis une année à peine, deux ans parfois – de parfaire leur français. Débats, discussions et prises de décisions sont autant d'activités propices à l'amélioration de leurs connaissances linguistiques. « Ce n'est pas toujours facile de donner ses idées en français », commente l'un des élèves. Ces projets leur ont ouvert les portes de deux bâtiments culturels. « Nous sommes déjà venus au Théâtre



du Passage avec l'école », explique une autre élève. « J'aimerais beaucoup revenir voir un concert à midi ».

Anne Kybourg



Intégration de jeunes

Les classes JET du CPLN sont destinées à des jeunes récemment arrivés de l'étranger. Ces derniers ne sont plus en âge de suivre leur scolarité au secondaire et leurs connaissances linguistiques ne sont pas suffisantes pour entamer une formation professionnelle ou académique. Les classes JET ont pour mission d'intégrer ces jeunes à la société par diverses activités socioculturelles et linguistiques.